DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Débit de boissons …… groupe

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) (1) ……

……

……

ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'autoriser à établir un débit de boissons temporaire à (2) ……

du ____ / ____ / _____ au ____ / ____ / _____, à l'occasion de (3) ……..…… .

Le ___ / ___ / _____

Signature,

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de VAL D'IZÉ,

- VU la demande ci-dessus,
- VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2212-2,
- VU le code de la santé publique et notamment ses articles L 3335-1, L 3334-2 et L 3335-4,

Arrête :

- **Article 1er** : M …… est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons …….. groupe.

Du _____ /_____ /_____ à _____h_____ (date d'ouverture)

Au _____ /_____ /_____ à _____h_____ (date d'ouverture)

(Pour une durée maximale de 48h par arrêt)

à (2) ……

Article 2 : Dans le cas où la fermeture du débit de boissons à consommer sur place intervient entre deux heures et sept heures, M …… est tenu(e) de mettre à disposition du public, les dispositifs chimiques certifiés, permettant le dépistage de l'imprégnation alcoolique (art. L. 3341-4 du Code de la Santé Publique).

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

(1) Nom, prénoms, profession, adresse, fonction au sein de l'association
(2) Indiquer l'emplacement
(3) Indiquer le motif : foire, vente, fête…